PROGRAMME DE FORMATION

WÂEY — Formation professionnelle

Intitulé de la formation

Formation à la conduite en sécurité en vue de l'autorisation de conduite — PEMP / nacelles élévatrices (référentiel R486)

Catégorie(s) concernée(s) : A, B

Public visé

Toute personne appelée à conduire l'engin concerné dans le cadre de son activité professionnelle, en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur. La formation s'adresse aux conducteurs débutants (formation initiale) comme aux conducteurs expérimentés (recyclage).

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement à la conduite de l'engin concerné
- Comprendre et lire le français (consignes de sécurité)

Durée

Formation initiale : 2 jours (14 heures).

Recyclage : 1 jour (7 heures).

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la réglementation et les règles de sécurité liées à la conduite des PEMP (nacelles élévatrices)
- Identifier les engins, leurs caractéristiques et leurs organes de sécurité
- Appliquer les règles de conduite et de circulation en sécurité
- Réaliser les vérifications et l'entretien de premier niveau de l'engin
- Effectuer les opérations de prise et de fin de poste en toute sécurité
- Adopter une conduite adaptée respectant l'environnement de travail et les personnes

Compétences visées

La formation prépare le stagiaire à la conduite en sécurité de l'engin et à l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, sur la base du référentiel de compétences R486 de la CNAM.

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, alternant théorie en salle et pratique sur engin
- Apports théoriques illustrés (réglementation, technologie, sécurité)
- Exercices pratiques de conduite et de manœuvre sur engin
- Mises en situation représentatives des conditions réelles de travail
- Échanges et retours d'expérience avec le formateur

Modalités d'évaluation

- Exercices d'application et mises en situation tout au long de la formation
- Évaluation des acquis théoriques et pratiques en fin de formation
- Bilan individuel de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

L'évaluation de fin de formation est réalisée par le formateur. Elle sert de base à l'employeur pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

Sanction de la formation

Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation. Sur la base de la formation, de l'évaluation des acquis, de l'aptitude médicale et de la connaissance des lieux, l'employeur peut délivrer l'autorisation de conduite (art. R.4323-56 du Code du travail).

Contenu de la formation

Module 1 — Réglementation et travail en hauteur

Objectif : Connaître le cadre réglementaire et les obligations liées à la conduite des PEMP.

Contenu :

- Réglementation applicable aux PEMP et au travail en hauteur
- L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur : conditions
- Les trois conditions pour conduire : aptitude médicale, formation, autorisation
- Responsabilités et acteurs de la prévention

Module 2 — Technologie des PEMP

Objectif : Identifier les PEMP, leurs catégories et leurs dispositifs de sécurité.

Contenu :

- Catégorie A (élévation verticale) et catégorie B (élévation multidirectionnelle)
- Les catégories sont strictement distinctes : l'une n'autorise pas l'autre
- Châssis, stabilisateurs et calage
- Commandes hautes, commandes de secours au sol et descente de secours
- Capteurs de dévers et de surcharge, énergies

Module 3 — Travail en hauteur, EPI et prévention des risques

Objectif : Identifier et prévenir les risques spécifiques au travail en hauteur.

Contenu :

- Risques liés aux PEMP (renversement, chute de hauteur, heurt, électrisation)
- Harnais antichute, longe avec absorbeur et point d'ancrage de la nacelle
- Distances de sécurité vis-à-vis des lignes électriques
- Procédures de secours et descente de secours
- Équipements de protection individuelle (EPI)

Module 4 — Pratique de la conduite en sécurité

Objectif : Conduire et positionner la PEMP en sécurité dans les conditions réelles de travail.

Contenu :

- Vérifications de prise de poste et adéquation de la PEMP

- Positionnement, calage et mise en station
- Manœuvres d'élévation et de déplacement en sécurité
- Mise en œuvre de la descente de secours
- Opérations de fin de poste et mise en sécurité

Moyens techniques

- Salle de formation équipée pour les apports théoriques
- Engin(s) conforme(s) à la catégorie visée
- Aire d'évolution adaptée aux exercices pratiques
- Équipements de protection individuelle
- Supports pédagogiques remis au stagiaire

Encadrement

Formation assurée par un formateur qualifié en conduite d'engins, justifiant d'une expérience professionnelle du terrain.

Accessibilité

Un entretien préalable peut être réalisé avec le référent handicap afin d'identifier les besoins spécifiques et d'adapter les modalités pédagogiques si nécessaire.